



PRÉVENTION DES RISQUES DE DISCRIMINATION & PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

Dans la société actuelle, la prévention des risques de discrimination et la promotion de la diversité représentent de réels enjeux; les problématiques de genre, d'appartenance ethnique vraie ou supposée, de handicap ou encore de l'orientation sexuelle sont désormais structurantes des politiques publiques que ce soit dans l'accès à l'emploi, le déroulement de carrière ou l'accès aux services publics...

ENJEUX ET OBJECTIFS

Les enjeux :

- ✓ Rappeler les **valeurs** et le **cadre d'action** des agents de la fonction publique
- ✓ Garantir **l'égalité de traitement** (pour les citoyens, et pour les agents en interne)
- ✓ Favoriser une **prise de conscience**

Les objectifs sont nombreux :

- ✓ Mieux **comprendre** les notions de « discrimination » et « diversité »
- ✓ Faire la **différence** entre la discrimination et d'autres problématiques proches (harcèlement, propos racistes et/ou sexistes...)
- ✓ Connaître...
 - les différents **critères** de discrimination
 - le **cadre juridique** et réglementaire
 - l'**histoire** récente des politiques de lutte contre les discriminations, des politiques d'égalité et de promotion de la diversité
- ✓ Éclairer sur les ressorts de la discrimination :
 - Les **stéréotypes** et **préjugés** : ce qui les nourrit, ce qui les renforce, ce qui les réduit
 - Autres **mécanismes sociaux** et **argumentaires** des discriminants
 - Pistes d'**action** pour sortir des systèmes discriminants
- ✓ Comprendre la réalité de la discrimination **en France aujourd'hui**
- ✓ Appréhender les **sanctions** en matière de discrimination
- ✓ Identifier les **ressources à disposition** pour promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Qui ?

Cette formation concerne l'ensemble des agents de la fonction publique et plus particulièrement :

- Responsables RH
- Agents responsables du recrutement et du suivi des carrières
- Agents chargés de l'encadrement d'une équipe
- Agents en charge de l'accueil du public
- Représentants syndicaux



Prérequis

Cette formation ne nécessite **aucun prérequis**.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Animation **participative**
- Mise en pratique sur la base d'exercices, **études de cas** ou **mise en situation**
- Une équipe **expérimentée** :
 - Réalisation de **diagnostics territoriaux** de lutte contre les discriminations
 - Des **formations** sur la lutte contre les discriminations, la laïcité & les stéréotypes
- L'élaboration d'un **plan d'action**


NOS FORMULES




LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

 Apport théorique (conférence)

 Support visuel

 Jeu sur les stéréotypes*

 Interactions sur l'ensemble des séquences

 Étude de cas complexes

 Mise en situation, jeu de rôle**

 Travaux de groupe

**non adapté à la formule 2*
***non disponible en demi-journée*

Un modèle sur mesure vous sera proposé.

« Bien que les modalités pédagogiques ne changent pas, si des particularités sont signalées ou des besoins particuliers identifiés, les formations peuvent être préparées différemment pour coller au mieux à la réalité des services. »

LE PROGRAMME

Programme type d'une journée de formation

Certains modules ne sont disponibles qu'en formule à la journée ou pour des effectifs réduits.

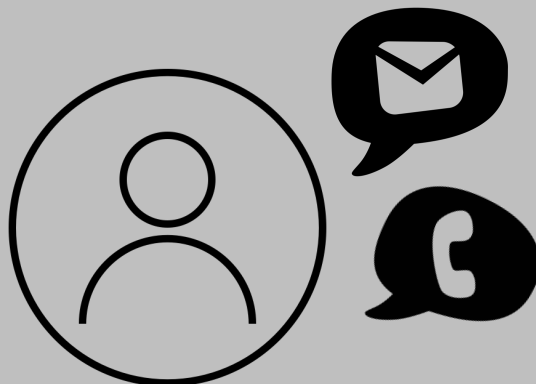
- ① **Lancement de la formation**
Présentation du formateur et de la formation, tour de table (**sauf formule 2**)...
- ② **Les notions de « discrimination » et « diversité »**
Définition, distinction entre discrimination et d'autres problématiques (harcèlement, sexisme etc.), les différents types de discrimination...
- ③ **L'histoire récente des politiques de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité**
Évolution de l'égalité des droits depuis la révolution (notamment l'égalité femmes/hommes)...
- ④ **La réalité de la discrimination en France aujourd'hui**
Les principaux critères de discrimination en France, l'évolution de la situation...
- ⑤ **Les ressorts de la discrimination**
Diffusion d'une courte vidéo sur les stéréotypes, jeux sur les stéréotypes (**sauf formule 2**), étude de cas...
- ⑥ **Le cadre légal**
Présentation du cadre légal (code pénal et lois de la fonction publique) et jurisprudences, distinctions sur le plan légal entre discrimination, harcèlement, racisme...
- ⑦ **Les notions de laïcité et de neutralité de l'État**
Présentation du principe de laïcité et ses conséquences pour les agents du service public, échanges sur les situations rencontrées par les stagiaires et les manières de les aborder...
- ⑧ **Mini-quiz**
Sur les notions abordées dans la formation. Les stagiaires se verront présenter plusieurs situations plus ou moins complexes et devront déterminer par petits groupes si ces situations relèvent de la discrimination ou d'autres cadres juridiques (harcèlement, racisme, respect du cadre de la laïcité...).
- ⑨ **Mise en situation et plans d'actions (*uniquement pour la formule 1*)**
Jeux de rôle impliquant les stagiaires, débriefing sur les situations jouées, partage d'éléments issus de la sociologie (favoriser le changement et le dialogue).
Présentation théorique des dispositifs (internes et externes) pouvant être mobilisés et des différentes étapes permettant de construire un plan de lutte contre les discriminations.
Travaux de groupe : situations types, dysfonctionnements sur lesquels ils souhaitent agir, description du projet à mettre en place et des conditions de sa mise en œuvre; partage avec les autres groupes.
- ⑩ **Questions/Réponses**
Temps d'échange avec les stagiaires sur les questions qui restent en suspens, sur des précisions à apporter... +
Questionnaire d'évaluation de la formation.

INFORMATIONS



Quelques références...

- Ville de Paris*
- Ville de Dunkerque*
- Guide pratique: « Prévenir les discriminations en TPE/PME » - IREV*
- Chef de projet « politique de la ville » des Hauts de France*
- Diagnostics territoriaux des risques de discrimination pour le Grand Périgueux et la région Hauts de France*



CONTACTS

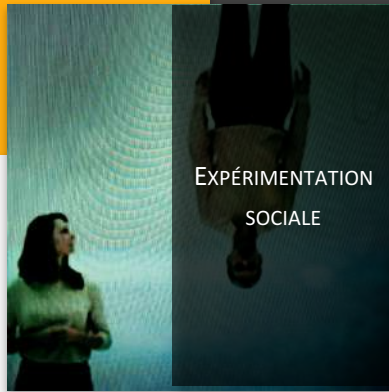
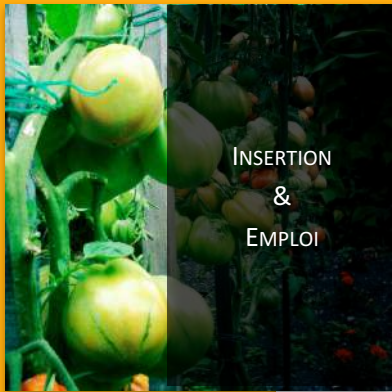
Saïd BECHROURI – 06 62 56 47 71
said.bechrouri@copas.coop

Accueil : 03 61 50 71 34
contact@copas.coop

TARIF

Nous contacter pour toute demande de **devis**

NOS TERRAINS



« Le conseil coopératif se joue partout où il est question de conjuguer sens, cohésion et efficacité... »



Dans un contexte d'essoufflement de nos modèles et de recherche de nouvelles perspectives, **COPAS**, coopérative de conseil créée en 1983 et située à Lille, s'engage à vos côtés pour accompagner et faciliter les transitions.

DES IDÉES AUX
PROJETS

DE LA
COMPRÉHENSION
À L'ACTION

DE
L'APPRÉCIATION
AU CHANGEMENT

DU DIALOGUE À
LA DÉCISION

DE LA
CONNAISSANCE
PARTAGÉE À
L'INNOVATION

Trouvez l'ensemble des nos prestations et références sur notre site: www.copas.coop
Et nos carnets de terrain sur www.scop-copas.fr

COPAS – Coopérative de conseil



Scop COPAS (@CopasScop)

